



## La Marche mondiale 2010 et les femmes de diverses origines

Dans le cadre des activités de la Marche mondiale des femmes de 2010, le comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a rédigé ce texte sur les revendications québécoises et les femmes immigrantes et racisées.

Dans un contexte d'augmentation de la migration des femmes, de la féminisation de la pauvreté, de la montée de certains préjugés liés au sexisme et au racisme et des attaques des droites économiques, religieuses et politiques envers les droits des femmes, les femmes immigrantes et racisées (FIR) du Québec ont, encore en 2010, de bonnes raisons de marcher.

Du 12 au 17 octobre, des femmes de diverses origines marcheront afin que cessent la pauvreté et la violence dans la vie de TOUTES les femmes. En 2010, ça va marcher!

### Contexte de racialisation et de féminisation de la pauvreté

Au Québec, les groupes racisés sont exposés à la pauvreté de manière persistante et disproportionnée. Leur taux de pauvreté, de chômage et de sous-emploi, leur ségrégation résidentielle, leurs difficultés à accéder à l'éducation, à vivre en bonne santé, à faire valoir leurs droits et à participer pleinement à la société le démontrent (Galabuzi, 2006). C'est ce que plusieurs chercheurEs et intervenantEs qualifient de « racialisation de la pauvreté ».

Par ailleurs, encore aujourd'hui au Québec, les femmes restent plus pauvres que les hommes, principalement en lien avec leurs revenus et de leurs responsabilités familiales.

Cette situation, combinant féminisation et racialisation de la pauvreté, touche particulièrement les femmes car elles sont à la fois confrontées à la discrimination raciale et à la discrimination de genre.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES





## Revendication sur le salaire minimum et la fin des catégories à l'aide sociale

Malgré qu'elles soient plus éduquées que les autres femmes canadiennes, les FIR se retrouvent plus souvent au chômage et, lorsqu'elles travaillent, elles se concentrent dans des secteurs précaires et peu payants. En effet, au Québec, la moitié des femmes immigrantes se retrouve dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, du commerce au détail et dans l'industrie manufacturière. Ces secteurs offrent des emplois atypiques, généralement au salaire minimum (parfois moins). Ces situations s'expliquent par des expériences de discriminations/préjugés persistants, liées à la « race » et au genre, vécues aussi bien par les immigrantes que par des femmes racisées nées au Québec. Cela les empêche évidemment d'accéder à des emplois décents.

Par ailleurs les politiques d'immigration et d'intégration jouent aussi sur les conditions de vie des FIR :

- Pour immigrer au Canada (et au Québec), elles doivent passer par un système de pointage qui désavantage les personnes ayant moins de revenus et d'éducation formelle (le cas systématique des femmes);
- Les statuts obtenus par les femmes sont souvent des statuts plus précaires, où elles dépendent des autres, surtout des hommes (aides familiales, travailleurs temporaires, personnes parrainées, etc.);
- Les politiques d'intégration, qui misent sur l'intégration des demandeurs principaux - en général des hommes -, prennent peu en compte les besoins des femmes qui les accompagnent (apprentissage de la langue, accès à des services à la famille dont les services de garde,) accès à du financement pour se former, non-reconnaissance des acquis, etc.).

Dans ce contexte, les FIR perdent ou n'atteignent jamais l'autonomie économique puisque, même lorsqu'elles travaillent, elles occupent des emplois qui leur permettent à peine de survivre.

Même si de nombreuses batailles doivent être menées pour modifier ces politiques d'immigration et d'intégration (reconnaissance des compétences/diplômes acquis à l'étranger, financement adéquat des cours de francisation, développement des services de garde accessibles, politiques contre les discriminations dans les entreprises, etc.), le contexte exige que, de manière urgente, le salaire minimum et les catégories à l'aide sociale soient abolies afin que les FIR puissent vivre de manière décente. L'augmentation du salaire minimum à 10,69\$ ferait une énorme différence pour toutes ces femmes; elle permettrait d'atteindre le seuil de faible revenu, ce qui n'est pas le cas avec le 9,50\$ actuel.

Même chose concernant les prestataires d'aide sociale : les allocations mensuelles qu'elles reçoivent correspondent, en moyenne, à 50% de la mesure du panier de consommation! L'existence des catégories apte/inapte fait en sorte que certaines personnes reçoivent des allocations différentes alors que cette mesure de dernier recours devrait permettre à toutes de vivre décentement.

Compte tenu des taux de chômage élevés des FIR, de leurs difficultés à obtenir de l'assurance-chômage et des secteurs d'emplois qu'elles occupent, ces deux mesures représentent des éléments fondamentaux pour améliorer rapidement les conditions de vie des FIR et de leur famille.

***Parce que toutes ont droit de satisfaire leurs besoins de base et ceux de leur famille, des femmes de diverses origines marcheront pour exiger un salaire minimum et la fin des catégories à l'aide sociale qui leur permettraient d'avoir un niveau de vie décent.***

## Revendication sur la tarification/privatisation des services publics



Dans un contexte de racialisation et féminisation de la pauvreté, la privatisation et la tarification des services publics a un impact majeur sur les conditions de vie de milliers de femmes : il signifie un accès réduit à des services essentiels et l'alourdissement des tâches qui incombent traditionnellement aux femmes.

En effet, pour les FIR, comme pour les autres femmes, la privatisation/tarification de services tels que la santé et les services sociaux signifient qu'elles assumeront, dans la sphère privée, ce que l'État délaisse : soins aux enfants, prise en charge des personnes âgées ou handicapées, etc. Pour plusieurs immigrantes dites qualifiées, mais qui ne peuvent exercer leur métier au Québec, ce retour forcé dans la sphère privée peut représenter un recul après de longues luttes pour assurer leur indépendance économique.

La « rationalisation » des dépenses publiques, qui accompagne souvent la logique de tarification/privatisation des services publics, considère trop souvent l'adaptation à la diversité comme un luxe. Ainsi, les difficultés spécifiques aux FIR sont invisibles et peu prises en compte dans les écoles, les hôpitaux ou les services sociaux. L'utilisation des services publics, particulièrement pour les FIR, est alors vue comme un privilège qui se monnaie et non comme un moyen pour jouir d'un droit fondamental.

Pensons aux réfugiées, aux travailleuses domestiques et aux femmes immigrantes sans emploi pour qui l'accès et l'accompagnement à travers l'aide juridique, de la formation, des cours de français ou des services obstétriques est impossible à cause de leur statut d'immigration et de leur situation socioéconomique. Pensons aussi au délai de carence de 3 mois de l'assurance maladie que subissent les nouvelles arrivantes à leur arrivée au Québec.

Avec cette revendication, la Marche mondiale rappelle que toutes ont droit d'accéder à l'éducation, à une couverture maladie, aux services de santé, aux programmes de protections sociales sans considération liée à la « race », la couleur, la situation économique, le statut d'immigration, la religion de l'origine ethnique.

***Parce que les services publics sont une condition essentielle pour atteindre l'égalité et qu'ils permettent de répondre à des droits de base, des femmes de toutes origines marcheront pour revendiquer la fin de la privatisation et de la tarification des services publics.***



## Revendication sur le droit des femmes d'avoir ou non des enfants et l'accessibilité des services d'avortement

Il est crucial de souligner l'importance du choix pour toutes en matière de santé reproductive : les femmes doivent avoir le contrôle de leur propre corps. Sur ce terrain, on constate que les droits qu'ont obtenu les femmes « de la majorité » n'ont pas nécessairement été élargis aux femmes des minorités, à la fois à cause des stéréotypes accolés aux FIR (avoir des grandes familles sont dans leur « culture », elles sont soumises à leur entourage sur les questions de sexualité, la contraception est inconcevable pour des raisons religieuses, etc.) mais aussi parce que la santé est de plus en plus traitée comme une marchandise qui se paie et non comme un droit.

C'est donc dans une perspective de justice reproductive que la Marche mondiale réaffirme le droit des femmes de décider d'avoir des enfants ou non et qu'elle exige un accès universel et gratuit aux services d'avortement et leur développement partout au pays. La justice reproductive reconnaît que la santé reproductive des femmes est intimement liée et influencée par leurs conditions de vie. Les expériences de racisme ou de discrimination, les inégalités socioéconomiques, l'accès inégal aux ressources, le statut d'immigration, tous ces facteurs orientent les choix que peuvent faire les femmes et jouent sur leur capacité d'agir sur leur santé. La santé reproductive des FIR ne peut être indépendante des discriminations et des violences auxquelles elles font face ou de leurs difficultés à accéder à l'emploi, aux barrières financières et sociales qui les empêchent d'accéder à des soins et des services de santé ou à des services de garde, la capacité de se loger adéquatement, etc.

Dans ce contexte de racialisation de la pauvreté et de privatisation/tarifcation des services publics, l'accès aux services de planification familiale, dont l'avortement, est mis en péril, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables dont font partie les FIR. Plusieurs quartiers et des régions entières sont mal desservis. Le transport collectif pour accéder à ces services ainsi que le peu d'accès à l'information sur la sexualité, la santé et les différentes méthodes contraceptives représentent aussi de sérieux obstacles à la santé des femmes et au contrôle qu'elles ont sur leur corps. De plus, le service essentiel de l'avortement manque cruellement dans des lieux où les informations sur la sexualité ou les formes de contraception sont peu disponibles, comme dans les quartiers de nouvelles arrivantes.

***Parce que les FIR ont le droit de contrôler leur corps et d'obtenir les meilleures conditions pour exercer un libre choix concernant leur santé et leur sexualité, des femmes de toutes origines marcheront pour revendiquer le maintien et la consolidation de services d'avortement gratuits et de qualité, partout au pays.***

## Revendication sur la fin du recrutement militaire dans les écoles et le retrait des troupes en Afghanistan

L'armée est une institution profondément raciste et sexiste. La culture militaire amène la normalisation de la violence pour régler les conflits, la banalisation des violences envers les femmes et la dévalorisation d'autres cultures et personnes racisées. Elle reproduit des modèles stéréotypés où les hommes conquérants dominent les femmes toujours victimes, à sauver ou à sacrifier, selon la stratégie. Cette guerre est aussi emblématique de l'instrumentalisation des droits et du corps des femmes afin de conquérir des territoires ou des marchés. Les résultats sont tout autres que la prospérité lorsqu'on constate l'impact de ces conflits armés sur la vie et le corps des femmes, avant et après la guerre, entre autre lors de leur intégration comme immigrantes ou réfugiées. Enfin, les conflits - ouverts ou larvés - qui sévissent dans plusieurs pays, avec toutes les inégalités qui en découlent, sont souvent la raison qui pousse les femmes hors de leur pays. Il est donc important de souligner que la guerre et les conflits armés alimentent l'immigration forcée et le refuge; des guerres comme l'Afghanistan nous rappelle donc notre responsabilité auprès de ces femmes.

Dans un contexte de racialisation de la pauvreté, les FIR et leur famille sont souvent considérées comme des appâts pour venir gonfler les rangs de l'armée : parce qu'elles sont majoritairement plus pauvres, les FIR et leurs familles ont plus de chance de se tourner vers les forces armées. En échange d'un travail à temps partiel ou du paiement de leurs études, les personnes issues de communautés racisées et/ou défavorisées économiquement sont enrôlées dans l'armée. On fait miroiter aux jeunes l'aventure, le voyage et l'accès à un emploi bien rémunéré sans même avoir à étudier au-delà du 3<sup>e</sup> secondaire. Jamais les recruteurs ne parlent des risques de revenir dans un cercueil, estropié, ni des suicides dans l'armée. Cette offensive dans les quartiers racisées et/ou défavorisés économiquement est documentée et fait partie de la stratégie de recrutement des forces armées. Comptant sur un taux de décrochage dû à des conditions de vie difficiles (précarité économique, manque de soutien scolaire, absence d'activités parascolaires ou de loisirs gratuites, etc.), l'armée tente de recruter des jeunes femmes et hommes de ces communautés pour en faire de la chair à canons. Dans les quartiers défavorisés ou les régions à l'avenir économique incertain, l'armée (et ses cadets) se présentent comme synonymes d'emplois stables et de loisirs gratuits pour les jeunes.

Ces tentatives de recrutement se font de plus en plus tôt, au secondaire, même au primaire, via les cadets et des activités de loisirs organisés par l'armée. Les forces armées donnent peu d'information qui permettent à ce public vulnérable d'avoir une position éclairée sur l'appareil militaire. Dans les quartiers moins favorisés et souvent racisés, l'apprentissage de la violence comme forme de contrôle et de domination ne peut qu'aggraver des contextes d'inégalités où la violence est souvent déjà présente.

Parce les femmes de toutes origines, peu importe où elles vivent, ont droit à un environnement sécuritaire et sans conflits, les femmes marcheront pour revendiquer le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan.

***Parce que l'armée est une institution raciste et sexiste, parce que c'est le rôle de l'État d'assurer un accès à l'éducation à toutes et à tous, sans discrimination liée à l'origine ou à la condition sociale, mais aussi parce que les jeunes ont le droit de jouir de leur liberté de pensée et de choisir leur avenir loin de tout embrigadement, les femmes de toutes origines revendiquent la fin du recrutement militaire dans les écoles.***



## Revendication sur la Déclaration des droits des peuples autochtones

Les peuples autochtones sont parmi les communautés les plus marginalisées au Québec, au Canada et partout dans le monde. Un racisme profondément enraciné et une longue histoire de dépossession et de marginalisation perdurent.

L'appui international éloquent à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée en septembre 2007 par 143 pays au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies est un pas en avant important pour contrer la discrimination et le racisme qui sont très répandus et qui menacent la survie et le bien-être de plus de 300 millions d'autochtones du monde entier. Le processus menant à l'adoption de la Déclaration à l'Assemblée générale de l'ONU affirme clairement que les peuples autochtones ne peuvent être privés arbitrairement du droit à l'autodétermination, reconnu en droit international comme un droit universel de tous les peuples.

La Déclaration affirme également divers droits tant collectifs qu'individuels concernant notamment les terres, territoires et ressources, qui sont essentiels à l'identité culturelle des peuples autochtones et l'exercice de leurs droits fondamentaux de la personne. Plus particulièrement en ce qui a trait aux femmes autochtones et leur famille, la Déclaration affirme le droit à l'égalité et à la non-discrimination, et demande aux États d'instaurer des mesures pour veiller à ce que les femmes et les enfants autochtones soient pleinement protégés contre toutes formes de violence. La Déclaration est donc particulièrement importante à cet égard en établissant des standards minimums de respect des droits collectifs et libertés individuelles des peuples autochtones, et plus particulièrement des femmes et enfants autochtones étant principalement touchés par les questions de violence familiale.

Le gouvernement canadien a annoncé son intention de ratifier la Déclaration, mais sans avancer de date butoir pour sa signature. Devant cette tergiversation, nous ne pouvons qu'être très sceptiques face au réel engagement du gouvernement canadien envers la défense des droits des femmes autochtones.

***Pour que cessent la marginalisation des femmes autochtones et que le Canada reconnaisse aux peuples autochtones le droit à l'autodétermination, des femmes de toutes origines marcheront pour que le gouvernement signe la Déclaration des droits des peuples autochtones.***

## Revendications sur le retour des cours d'éducation à la sexualité et sur le réglementation des publicités

Le modèle unique de beauté et de corps proposé par les médias, internet, les publicités et les télé-réalités touchent évidemment l'ensemble des femmes. Cependant, les FIR subissent fortement cette violence qui ne reconnaît ni la diversité des corps, ni la diversité ethnoculturelle : les « belles » femmes sont généralement minces, caucasiennes, sans accent, sans « ethnie ». Pour correspondre à ce modèle irréaliste, la présence des FIR ne devient acceptable que lorsque tous les aspects qui les identifient trop à des FIR sont atténués et qu'elles font oublier leurs réalités particulières. La vente de crème blanchissante ou les retouches « photoshop » pour éclaircir les femmes en publicité en sont deux exemples concrets.

Par ailleurs, les FIR sont parfois aussi sexualisées à outrance. On utilise, de manière explicite ou implicite des stéréotypes – la noire à la sexualité « sauvage », l'asiatique soumise ou la latina toujours disponible – afin de vendre.

Pour les femmes racisées, il est difficile de dissocier sexisme et racisme, surtout dans les médias. En ne concevant l'expérience de la "race" qu'à partir de la réalité des hommes, celle des femmes est soit rendue inexistante, soit elle est présentée comme étant identique à celles des hommes. De même coup, les femmes de couleur sont ignorées en tant que femmes et en tant que personnes de couleur avec une expérience qui leur est propre.

Dans cette perspective, l'éducation à la sexualité prend donc un sens particulier pour les FIR. Elle permet de démystifier les stéréotypes véhiculés par la publicité et par la société et de les combattre, autant sur le terrain des stéréotypes liés au sexe qu'à l'origine ou la couleur. Elle pourrait donner des outils aux jeunes afin qu'ils développent un regard critique sur les images racistes et sexistes de la beauté et leur donner des exemples concrets de relations égalitaires, non sexistes et non hétérosexismes

***Pour que cessent l'infériorisation des femmes et la chosification de leur corps, et pour que les jeunes développent un regard critique et une analyse égalitaire de la sexualité et des images qui y sont liées, des femmes de toutes origines marcheront pour un retour des cours d'éducation à la sexualité et pour une réglementation des publicités sexistes.***